

# IPAMAC

Parcs naturels  
du Massif central



## « Expérimentation de la mise en place de PSE par les Parcs naturels du Massif central »

Avec le soutien de :



« Le projet *Expérimentation « Paiements pour Services Environnementaux »* sur des territoires du Massif central : phase 2 est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional. »



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
Commissariat du Massif central

# L'inter-parcs Massif central

## Le Massif central...

### ✓ Le plus grand espace préservé d'Europe :

- 12 Parcs naturels, qui couvrent 37% de la surface du Massif central

## L'inter-parcs Massif central (IPAMAC) :

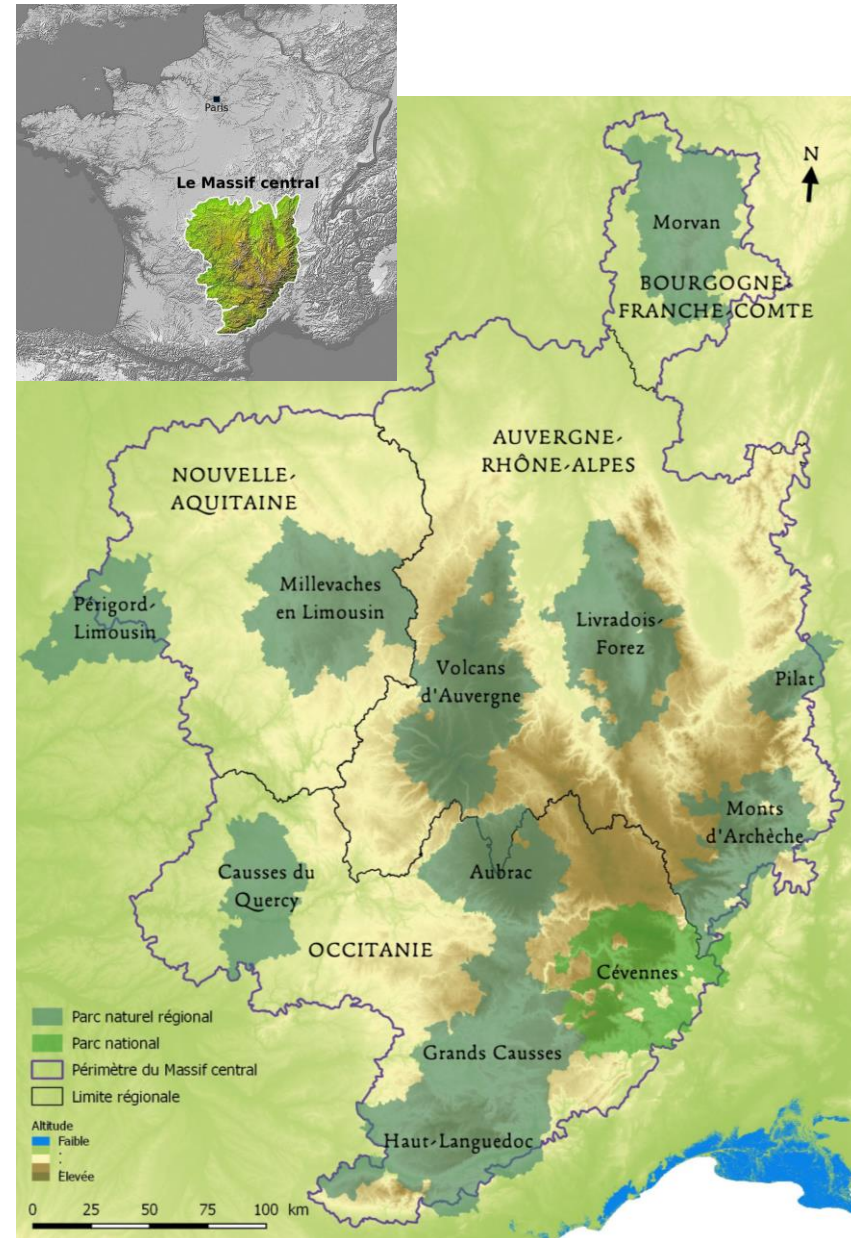
✓ Les parcs concourent au développement du Massif central par la mise en œuvre de projets concrets et innovants pour que le Massif central reste une montagne habitée, préservée, dynamique, capable d'attirer et de maintenir des entreprises et des actifs.

### ✓ Trois axes d'actions :

- La préservation et la valorisation des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique
- L'accueil et les solidarités comme sources d'attractivité et de développement territorial
- Le tourisme durable pour le développement d'une offre touristique emblématique du Massif central, et plus particulièrement l'itinérance

✓ L'expérimentation et le transfert comme fonctions essentielles du réseau

✓ Une organisation basée sur la mutualisation et la concertation



# Contexte de la démarche

## Pourquoi les Parcs du Massif central se sont intéressés aux PSE ?

- Valorisation des ressources naturelles du Massif central : axe essentiel de la Politique Massif central
- Plusieurs modes de valorisation (durable) des ressources naturelles :
  - Exploitation raisonnée de la ressource (bois, eau, etc.),
  - Appui sur des aménités positives (qualité des paysage...) : attractivité et tourisme
  - etc.
- Opportunité d'expérimentations sur la valorisation des services écosystémiques à travers le dispositif de PSE → les parcs du Massif central se sont emparés du sujet.

**2016** : Appui d'un stagiaire pour définir les enjeux environnementaux des parcs et faire le point sur les initiatives existantes.

→ Préservation de la ressource en eau identifiée comme un enjeu majeur.

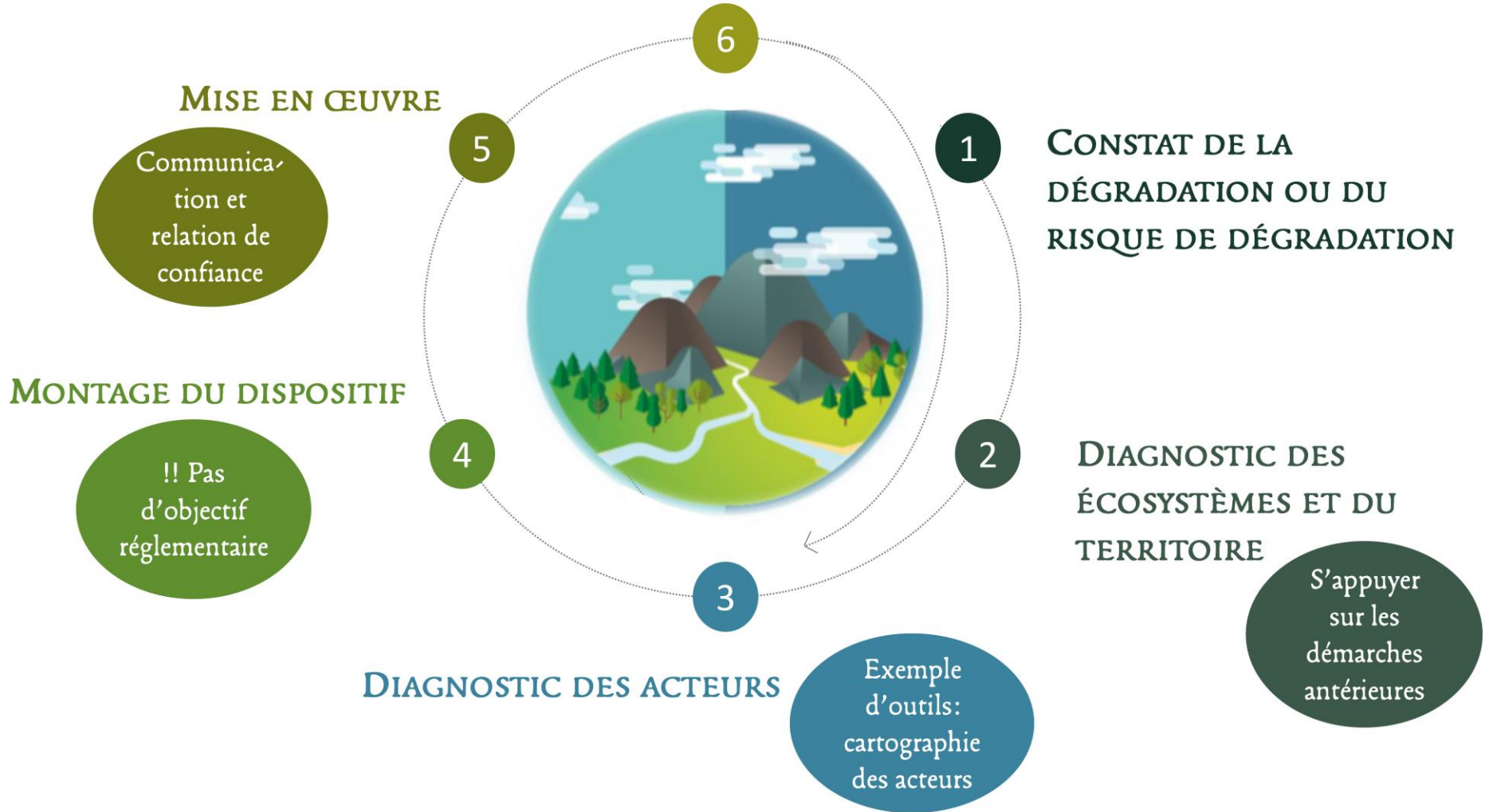
**2018** : Avec l'appui du bureau d'étude BRL ingénierie

→ Accompagnement des parcs pour mieux connaître les PSE et la méthodologie de mise en œuvre

→ Etude de faisabilité de la mise en œuvre de PSE sur 4 parcs

# Les étapes de mise en œuvre d'un PSE

SORTIE DU DISPOSITIF OU AJUSTEMENT AU  
FUR ET À MESURE



# Les livrables de la phase d'étude 2018

- Compte-rendu et présentation de la formation sur la théorie des PSE (15/03/18)
- Guide théorique : « Qu'est-ce qu'un Paiement pour Services Environnementaux ? » et Fiches Benchmark
- Etude de faisabilité pour la mise en place de PSE sur 4 parcs du Massif central
- Guide méthodologique pour la mise en œuvre de PSE
- Synthèse
- Compte-rendu et présentation du séminaire de restitution

[Documents à télécharger ici !](#)

# 2<sup>ème</sup> phase d'expérimentation depuis 2019

3 cas (phase 1)

4 nouveaux cas

## Périgord-Limousin

1. Préservation de l'avifaune forestière
2. Préservation de la qualité de l'eau de la Dronne

## Volcans d'Auvergne

Préservation de la qualité de l'eau du Lac Pavin

## Livradois-Forez

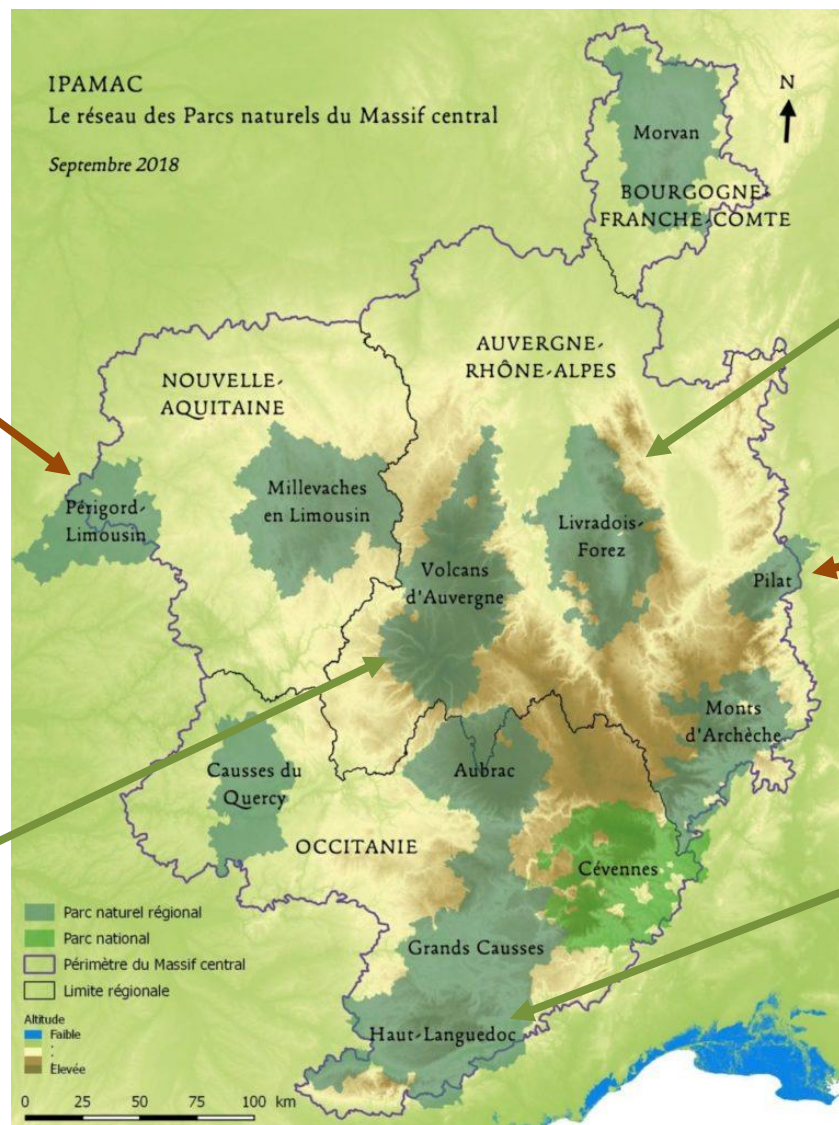
Préservation des ressources en eau (qualité de l'eau du Lac de Malaguet)

## Pilat

1. Gestion du barrage du Couzon
2. Entretien des sentiers de randonnée

## Haut-Languedoc

Préservation de l'impluvium Avène



# Les étapes du projet

Parcs  
concernés

Etape

Implication des acteurs

*Tous les PNR*

Etape 0: Démarrage



*Echange téléphonique avec  
chaque chargé de mission*

*Pilat et PL*

Etape 1: Diagnostic territorial



*Entretiens téléphoniques  
avec les experts et  
partenaires des territoires*

Etape 2: Evaluation des CAR/CAP et  
des changements de pratiques  
envisageables



*Rencontre bilatérale (de  
visu) avec les  
bénéficiaires/potentiels  
financeurs et fournisseurs  
de services  
écosystémiques*

*HL, VA, LF:  
Oct. 2019 –  
Nov. 2020*

Etape 3: Montage du dispositif de  
PSE



*Concertation pour le  
montage du PSE*

*Pilat et PL:  
Avril – Nov.  
2020*

Etape 4: Lancement des contrats et  
ajustements

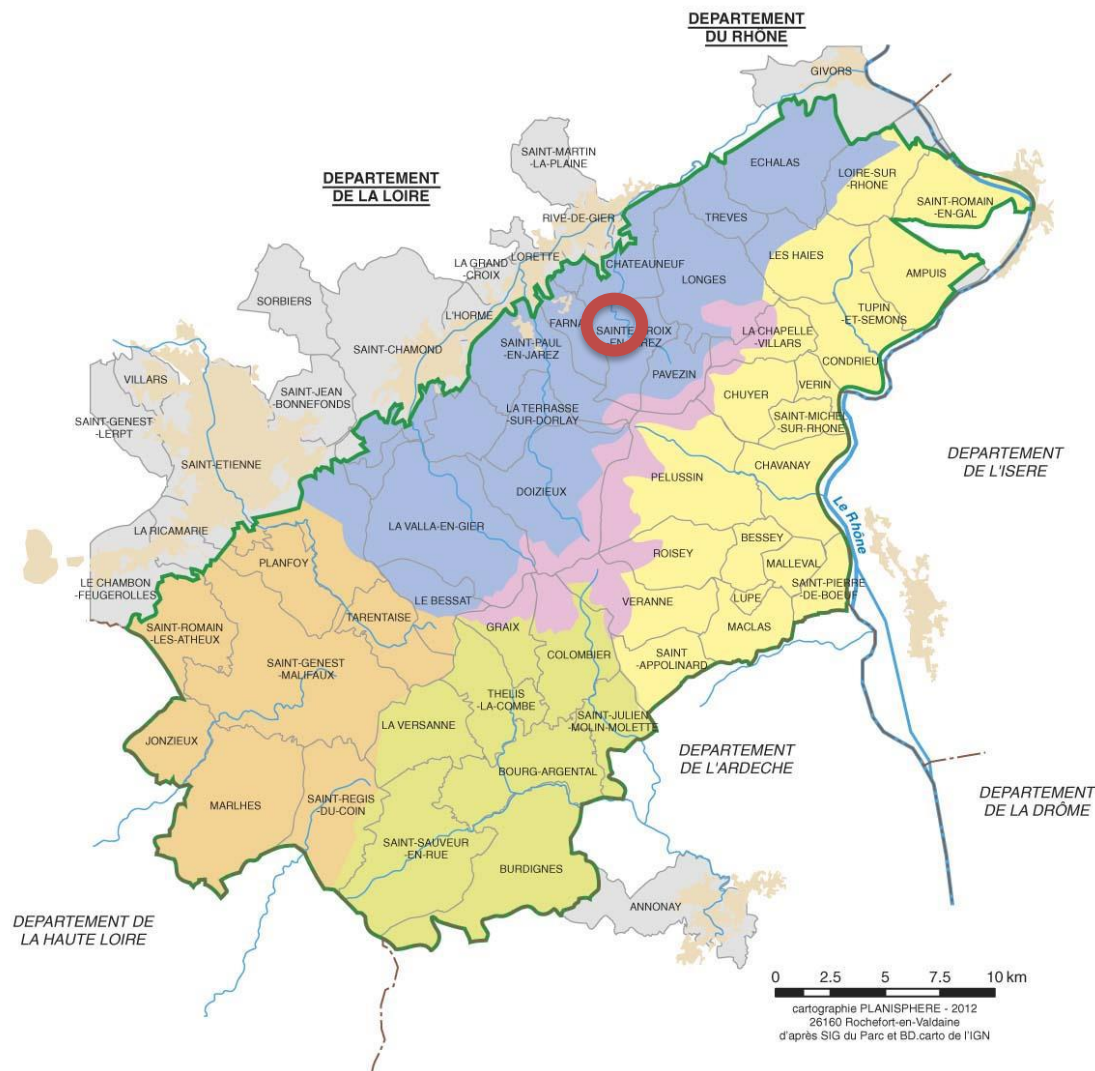


*Suivi du PSE et éventuels  
ajustements*



*Séminaire*

# Focus sur le cas du Barrage du Couzon PNR du Pilat



Commune de Chateauneuf.  
Fait partie de la dizaine de barrages construits entre le début du 19<sup>ème</sup> siècle et les années 70 à des fins industrielles et de gestion de crue.  
Aujourd'hui : usage d'alimentation en eau potable (gestion par Saint-Etienne Métropole – SEM).





# Focus sur le cas du Barrage du Couzon

## PNR du Pilat

### Pressions identifiées :

- Sols de nature schisteuse, peu profonds
- Forte inclinaison des sols (2/3 des surfaces du bassin présentant une pente supérieure à 20%)
- Le ruissellement n'est pas limité par des obstacles (haies, talus, fossés, etc.)
- Travail du sol dans le sens de la pente
- Travail du sol pratiqué dans le sens de la pente du fait d'un parcellaire inadapté

→ **EROSION DES SOLS**



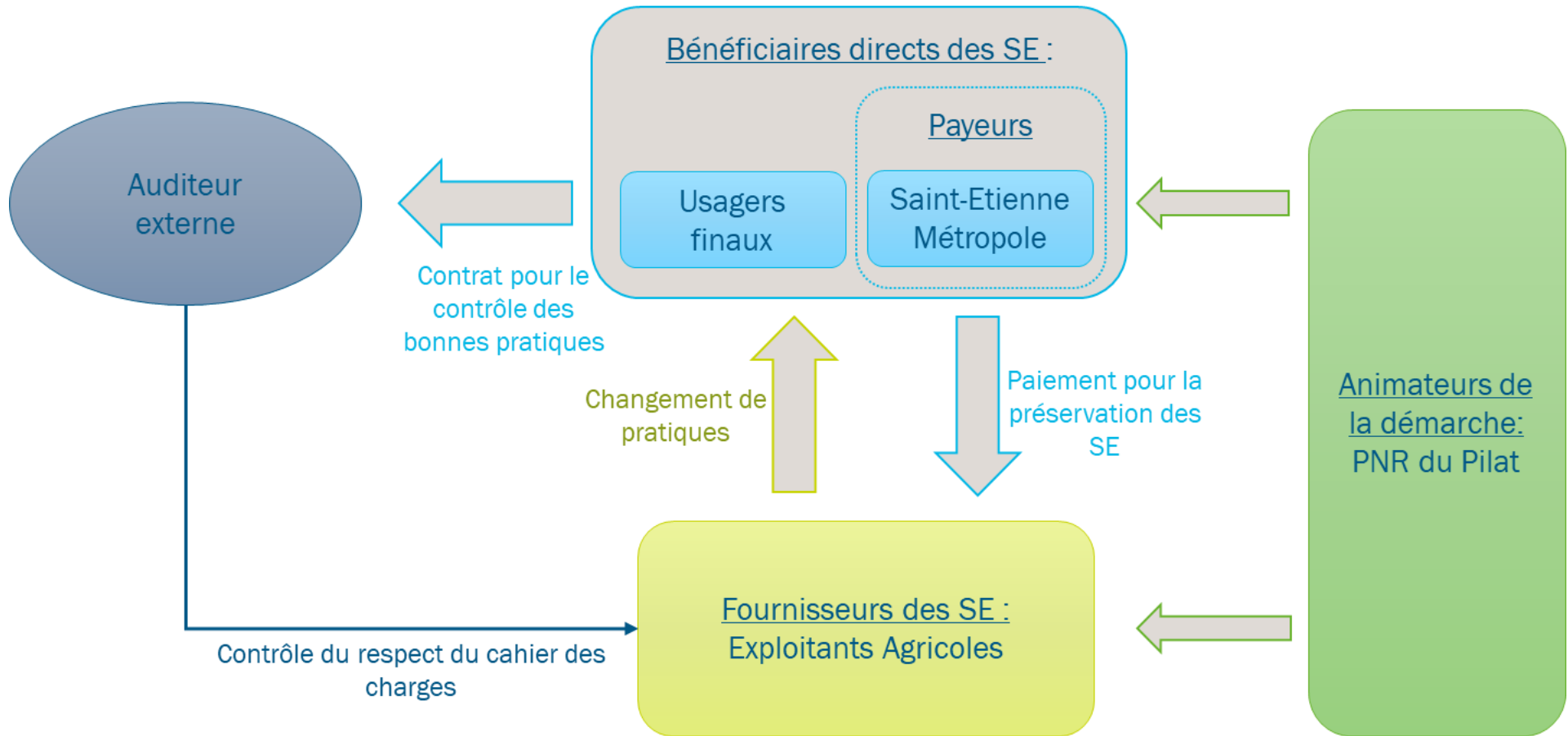
### Problèmes de turbidité :

- Aménagement d'un barrage « tampon » : décanteur
- Captage d'eau réalisé grâce à un bras mobile pour capter dans les couches les moins turbides
- Situation rare d'achat d'eau en provenance d'autres bassins lors de périodes de turbidité trop importante

### Changements de pratiques agricoles identifiées

- Suppression du labour sur les prairies permanentes
- Paillage et non déchaumage pendant l'interculture
- Favoriser un sens du travail du sol en travers de la pente
- Construction d'un réseau de haies perpendiculaires à la pente et continu
- Mise en place de bandes enherbées au sein des cultures

# Focus sur le cas du Barrage du Couzon



## Prochaines étapes :

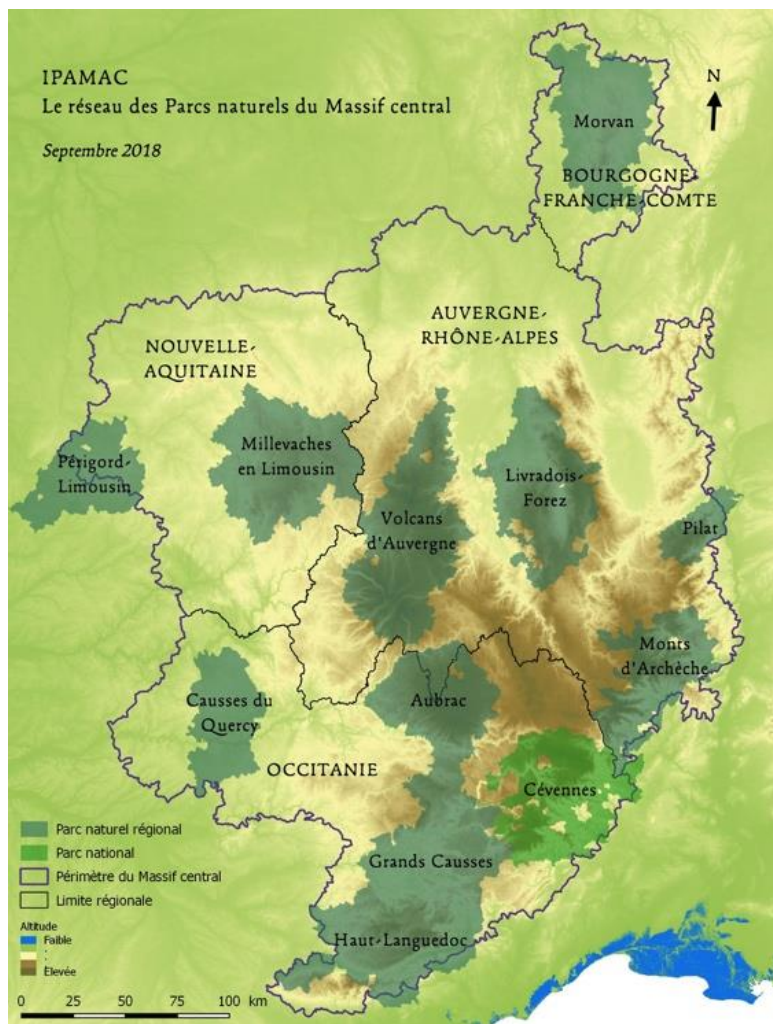
- Proposition d'un montant par SEM
- Rencontre des deux parties prenantes : accord sur les montants et le cahier des charges des chargements de pratiques → signature du contrat

# L'intérêt de mettre en œuvre un PSE

- Développer un outil sur mesure, adapté aux caractéristiques locales
- **Aller au-delà de la réglementation pour viser l' « excellence environnementale »**
- Permettre un **changement de pratiques** là où d'autres outils n'ont pas suffi, grâce à l'incitation financière ciblant les fournisseurs de services
- Permettre une **reconnaissance sociale** et une **meilleure visibilité** des fournisseurs de services
- Renforcer les **échanges** et la **confiance** entre les acteurs d'un territoire

# IPAMAC

Parcs naturels  
du Massif central



## CONTACT IPAMAC

Laura LEOTOING

[laura.leotoing@parcs-massif-central.com](mailto:laura.leotoing@parcs-massif-central.com)

04 74 59 71 70

## Avec le soutien de :



UNION EUROPÉENNE

« Le projet *Expérimentation « Paiements pour Services Environnementaux »* sur des territoires du Massif central : phase 2 est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional. »



MINISTÈRE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES  
Commissariat du Massif central